

**Compte rendu de la réunion du comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)  
tenue le 12 octobre 2010 à 13 h 15  
au Centre de formation professionnelle de Saint-Félicien  
sous la présidence de François Jeanrie**

---

**PRÉSENCES**

Jacques Boivin, Christine Mailhot, Doris Girard, François Jeanrie, Suzy Boivin, Claude Gauthier, France Lapierre et Mario Simard.

**Invitée :** Jacqueline Lavertu.

**1. BIENVENUE**

François Jeanrie souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

**2. ORDRE DU JOUR**

Claude Gauthier propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par le président.  
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 8 SEPTEMBRE 2010**

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2010. France Lapierre propose l'adoption du compte rendu du 8 septembre 2010.  
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. SUITES AU COMPTE RENDU DU 8 SEPTEMBRE 2010**

**Au point 6. Enseignants ressources 2010-2011**, François Jeanrie mentionne qu'il acheminera les horaires de toutes ces personnes après le 15 octobre 2010.

**Au point 9.1 Calendrier des rencontres**, la rencontre prévue le 4 octobre 2010 a été annulée par la partie patronale et reportée au 12 octobre 2010.

**5. ENSEIGNANTS ORTHOPÉDAGOGUES AU PRIMAIRE**

François Jeanrie dépose la répartition des enseignants orthopédagogues au primaire (jointe au présent procès-verbal).

**6. DOCUMENTATION COMITÉ EHDAA ÉCOLE**

François Jeanrie dépose la définition du comité EHDAA école, l'article 8-9.05 de la convention collective avec les recommandations suivantes : Le comité école EHDAA devrait se réunir au moins deux fois par année, une première fois pour faire le suivi des services ou des ressources alloués et une deuxième fois afin d'effectuer la projection des besoins pour la prochaine année scolaire. Il mentionne que tous les comités EHDAA écoles seront informés de ce document (joint au présent procès-verbal).

**7. RECOMMANDATIONS : ENVELOPPE SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE**

Doris Girard dépose un document en lien avec le nombre d'élèves par école primaire et secondaire reconnus comme ayant un trouble de comportement. Le comité prend connaissance de la communication émise par le CPNCF aux directions générales concernant les modalités d'application ainsi que du document qui deviendra l'annexe de la prochaine convention. Des discussions ont lieu sur la portée décisionnelle du comité paritaire. France Lapierre dépose une recommandation pour cette enveloppe qui se résume en l'ajout de trois classes « répit » pour le primaire (jointe au présent procès-verbal). Elle mentionne que cette recommandation fait suite à une consultation auprès de ses membres. La partie patronale émet certains commentaires, mais ne se prononce pas sur cette recommandation. Il est convenu d'ajourner la rencontre et de se revoir à ce sujet le 20 octobre 2010.

**8. SUIVI MESURE 30059**

Doris Girard dépose en projet un tableau concernant le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention ainsi que l'allocation accordée par école. L'allocation du MELS pour l'année 2010-2011 est de 23 711 \$ pour un total de 710 plans d'intervention.

**9. VARIA**

**9.1 Comité EHDAA à la Cité étudiante (groupe transit)**

France Lapierre expose une problématique concernant le groupe « transit » à la Cité étudiante. Elle mentionne que le comité EHDAA école ainsi que le CPEE recommandaient la création de ce groupe au printemps dernier et la direction de l'école avait alors donné son aval. Cependant, l'équipe école a appris lors de la rentrée scolaire que les élèves devant faire partie de ce groupe seraient intégrés en classe ordinaire et que le groupe « transit » ne serait pas créé. Les enseignants, n'ayant pas été consultés et n'ayant pas reçu de réponse de la part de leur direction, ont donc transmis la problématique au comité paritaire. La direction des services éducatifs et la direction des ressources humaines feront des vérifications à ce sujet.

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE À 14 H 35**

Reprise de la rencontre du 12 octobre, le 8 novembre 2010 à 14 h à Saint-Félicien afin de poursuivre les points 7, 8 et 9 de l'ordre du jour.

**PRÉSENCES**

Jacques Boivin, Christine Mailhot, Doris Girard, François Jeanrie, Suzy Boivin, Claude Gauthier, France Lapierre et Mario Simard.

**Invitée :** Jacqueline Lavertu.

**7. RECOMMANDATIONS : ENVELOPPE SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE**

Doris Girard et Jacqueline Lavertu présentent, à l'aide de trois documents, le résultat de la consultation tenue auprès des directions d'écoles par la partie patronale. La partie syndicale émet plusieurs commentaires à la suite de cette présentation et rappelle aux membres du comité que cette enveloppe doit venir en aide aux élèves en classe ordinaire identifiés comme ayant un trouble de comportement. Après discussion, la partie syndicale propose un ajournement de la rencontre puisque le comité se retrouve dans une impasse. Les deux parties conviennent de prévoir une autre rencontre du comité paritaire dans les prochains jours.

**8. SUIVI MESURE 30059**

Doris Girard mentionne que les corrections au tableau ont été faites et que le document sera acheminé dans les écoles.

**9. VARIA**

**9.1 Comité EHDAA à la Cité étudiante (groupe transit)**

François Jeanrie mentionne que la direction d'école a rencontré les enseignantes et enseignants à ce sujet afin d'expliquer les raisons pour lesquelles elle est revenue sur sa décision de créer un groupe « transit ».

**9.2 Liste des membres du comité EHDAA école**

François Jeanrie acheminera prochainement la liste des membres de chaque comité EHDAA école.

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE À 15 H 07**

Reprise de la rencontre du 8 novembre, le 17 novembre 2010 à 13 h 30 à Saint-Félicien afin de poursuivre le point 7 de l'ordre du jour.

### **PRÉSENCES**

Jacques Boivin, Christine Mailhot, Doris Girard, François Jeanrie, Suzy Boivin, Claude Gauthier, France Lapierre et Mario Simard.

**Invitée** : Jacqueline Lavertu.

### **7. RECOMMANDATIONS : ENVELOPPE SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE**

François Jeanrie fait l'état de la situation au sujet des dernières rencontres du comité. Il mentionne qu'il souhaite qu'il y ait un consensus à la fin de cette rencontre. Il rappelle que le comité doit faire des recommandations sur un modèle d'organisation de services à la commission scolaire et il précise que cette mesure n'est pas conçue pour venir en aide à des élèves ayant des troubles d'apprentissage ou pour de la formation aux enseignantes et enseignants.

France Lapierre dépose une nouvelle proposition au comité (jointe au présent procès-verbal). Il s'agit de l'embauche d'enseignants « répit » qui parcourront les écoles primaires des quatre secteurs de la commission scolaire afin d'aider les enseignantes et enseignants ayant des élèves reconnus avec un trouble de comportement dans la classe ordinaire. Elle propose qu'un sous-comité technique d'un maximum de quatre personnes soit mis en place afin de voir à l'opérationnalisation de cette recommandation. Après discussion, les membres du comité paritaire recommandent à la commission scolaire l'embauche d'enseignants « répit » pour le niveau primaire. Ils recommandent également la mise sur pied d'un sous-comité technique en ajoutant la possibilité de voir à un volet « prévention » dans la tâche des enseignants « répit » pour le préscolaire et le premier cycle du primaire. La partie patronale mentionne que la recommandation sera acheminée au directeur général pour une décision finale.

Fin de la rencontre 14 h 30.

---

---